

À l'initiative de Régis VABRES, Professeur de droit privé à l'Université de Bourgogne et de Ludovic DESMEDT, Maître de conférences en sciences économiques à l'Université de Bourgogne et à l'occasion de la réunion des Facultés de droit et de sciences économiques, le Laboratoire d'Économie de Dijon (LEDi) et le Centre de recherche sur le droit des marchés et des investissements internationaux (CREDIMI), organisent un colloque intitulé « **La Banque centrale européenne : regards croisés, droit et économie** ».

L'objet de celui-ci consiste à réaliser une analyse pluridisciplinaire d'une institution devenue incontournable sur le territoire de l'Union européenne et sans doute, au-delà. En effet, cantonnée à l'origine à la seule définition de la politique monétaire et à la lutte contre l'inflation, la Banque centrale européenne voit ses missions et son rôle se renouveler. Cette institution tend désormais à s'immiscer dans la politique budgétaire des États de la zone euro et elle est désormais chargée de la supervision micro-prudentielle des établissements de crédit. L'accroissement des missions confiées à la Banque centrale européenne suscite ainsi de nombreuses interrogations. Le présent colloque a pour ambition d'y apporter des réponses, en organisant une journée de réflexion, articulée sur trois axes.

**Régis VABRES**

*Professeur de droit privé à l'Université de Bourgogne*

**Ludovic DESMEDT**

*Maître de conférences en sciences économiques à l'Université de Bourgogne*

### Renseignements pratiques

#### LIEU

Maison des Sciences de l'Homme  
Forum des savoirs  
Esplanade Erasme  
21000 DIJON

Cour de la gare :  
tram T 1 direction Quetigny,  
descendre à Érasme.

#### INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Colloque CREDIMI /  
Marianne MALICET  
4, boulevard Gabriel  
BP 17270 - 21072 DIJON  
Tél. : (33) (0)3 80 39 53 92  
Fax : (33) (0)3 80 39 55 71  
Courriel :  
marianne.malicet@u-bourgogne.fr  
<http://credimi.u-bourgogne.fr>

Les inscriptions seront enregistrées à réception du bulletin ci-joint accompagné du règlement et dans la limite des places disponibles.

# La Banque centrale européenne : regards croisés, droit et économie

Colloque international organisé par le CREDIMI et le LEDI sous la direction de Régis VABRES et Ludovic DESMEDT

**Vendredi 5 juin 2015**



Maison des Sciences de l'Homme – Forum des savoirs  
Esplanade Erasme – 21000 DIJON

## Matin

### 9h00 | Café d'accueil

### 9h15 | Allocutions d'ouverture

Vincent THOMAS, *Doyen de l'UFR Droit, sciences économique et politique*  
Sophie BEJEAN, *Professeur de sciences économiques à l'Université de Bourgogne, Directrice du LEDi*

### 9h25 | Rapport introductif

Arlette MARTIN-SERF, *Professeur de droit privé à l'Université de Bourgogne*

## 1 – La légitimité de l'action de la Banque centrale européenne

Présidence **Éric LOQUIN**

*Professeur de droit privé à l'Université de Bourgogne*

### 9h45 | La Banque centrale européenne dans la crise : facteur d'union ou ferment de division entre les pays partenaires ?

Jean-Paul POLLIN, *Professeur de sciences économiques à l'Université d'Orléans*

### 10h15 | La Banque centrale européenne : une zone de non droit ?

Sébastien ADALID, *Maître de conférences en droit public à l'Université Paris Est Créteil*

### 10h45 | Débats

### 11h00 | Pause

## 2 – L'efficacité de l'action de la Banque centrale européenne

Présidence **Catherine REFAIT-ALEXANDRE**

*Professeur de sciences économiques à l'Université de Franche-Comté*

### 11h15 | Les règles encadrant le pouvoir de sanction de la Banque centrale européenne en matière de surveillance prudentielle

Thierry BONNEAU, *Professeur de droit privé à l'Université Paris II Panthéon-Assas*

### 11h45 | L'efficacité du discours du banquier central sur la conjoncture

Ludovic DESMEDT et Matthieu LLORCA, *Maîtres de conférences en sciences économiques à l'Université de Bourgogne*

### 12h15 | La mise en œuvre décentralisée des opérations, facteur d'efficacité de l'Eurosystème

David BLACHE, *Adjoint au Directeur des études et des relations internationales et européennes à la Banque de France*

### 12h45 | Débats

### 13h00 | Déjeuner

## Après-midi

## 3 – Les relations entre la Banque centrale européenne et les autres autorités

Présidence **Laurence RAVILLON**

*Professeur de droit privé à l'Université de Bourgogne, Directrice du Credimi*

### 14h00 | La Banque centrale européenne et les diverses interactions entre les autorités financières

Nicolas GAUTHIER, *Senior Adviser à la Banque centrale européenne*

### 14h30 | Les relations entre la Banque centrale européenne et les autres autorités dans le traitement des banques en difficulté

Pauline PAILLER, *Professeur de droit privé à l'Université de Reims*

### 15h00 | Le Conseil européen du risque systémique de la Banque centrale européenne versus le Comité de politique financière de la Banque d'Angleterre : la fin du principe de séparation ?

Edwin LE HERON, *Maître de conférences à l'IEP de Bordeaux*

### 15h30 | Débats

### 16h00 | Rapport de synthèse

Régis VABRES, *Professeur de droit privé à l'Université de Bourgogne*

FORMATION VALIDÉE DANS LE CADRE DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE CONTINUE DES AVOCATS ET DES AGENTS TERRITORIAUX